Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/2667

10.10.2024

DÉCISION (PESC) 2024/2667 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 8 octobre 2024

portant nomination du commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et abrogeant la décision (PESC) 2023/2130 (BiH/38/2024)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu l'action commune 2004/570/PESC du Conseil du 12 juillet 2004 concernant l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine [1], et notamment son article 6, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Le 12 juillet 2004, le Conseil a adopté l'action commune 2004/570/PESC établissant une opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (opération ALTHEA).

(2) En vertu de l'article 6, paragraphe 1, de l'action commune 2004/570/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre les décisions appropriées concernant la nomination du commandant de la force de l'UE pour l'opération ALTHEA.

(3) Le 26 septembre 2023, le COPS a adopté la décision (PESC) 2023/2130 [2] portant nomination du général de division László STICZ en tant que commandant de la force de l'UE pour l'opération ALTHEA à partir du 21 janvier 2024.

(4) Le 26 juillet 2024, les autorités militaires roumaines ont proposé de nommer le général de division Florin-Marian BARBU pour succéder au général de division László STICZ en tant que commandant de la force de l'UE pour l'opération ALTHEA (ci-après dénommée «nomination proposée»). Le commandant d'opération de l'UE de l'opération ALTHEA a soutenu la nomination proposée.

(5) Le 3 septembre 2024, le Comité militaire de l'UE a soutenu la nomination proposée et a convenu que le général de division Florin-Marian BARBU serait nommé commandant de la force de l'UE pour l'opération ALTHEA.

(6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du général de division Florin-Marian BARBU en tant que commandant de la force de l'UE pour l'opération ALTHEA.

(7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2023/2130.

(8) Les 12 et 13 décembre 2002, le Conseil européen de Copenhague a adopté une déclaration aux termes de laquelle les arrangements dits «Berlin plus» et leur mise en œuvre ne seront applicables qu'aux États membres de l'Union qui sont également membres de l'OTAN ou parties au «Partenariat pour la paix» et qui ont, par voie de conséquence, conclu des accords de sécurité bilatéraux avec l'OTAN,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de division Florin-Marian BARBU est nommé commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (opération ALTHEA) à partir du 21 janvier 2025.

Article 2

La décision (PESC) 2023/2130 est abrogée.

[1] JO L 252 du 28.7.2004, p. 10.
[2] Décision (PESC) 2023/2130 du Comité politique et de sécurité du 26 septembre 2023 portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et abrogeant la décision (PESC) 2022/2539 (BiH/35/2023) (JO L, 2023/2130, 11.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2023/2130/oj).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 21 janvier 2025.

Fait à Bruxelles, le 8 octobre 2024.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK